



Le 24 mars 2026

REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

La commune vous informe que des opérations de **reprise de concessions auront lieu les 22 et 23 avril 2026** dans les cimetières de La Croix 1 et les Escaranches. Pendant ces opérations de reprise, les cimetières pourront être fermés au public.

Cette démarche concerne les sépultures suivantes :

Sépultures en terrain commun (sans acte) sises cimetière : Les Escaranches	
Emplacement	Nom du défunt
T5	M. ou Mme HERIVAU
T7	M. BELIN Stéphane
T8	M. ou Mme AMMAR
T15	M. BAXIU Jean-Louis
T16	M. OTTONE Ernest
	Mme OTTONNE née JAMIN Andrée

Concessions arrivées à échéance (non renouvelées) sises cimetière : La Croix			
N° concession	Concessionnaire	Défunts inhumés	Date d'échéance
441	Mme MARTIN Angèle	MARTIN Angèle	05/10/1984
445	Mme BORNE née PLAN Augusta	PLAN Joseph	08/06/1985
471	Mme FLOREY Marie	1. Mme FLOREY Marie 2. M. FLOREY Emile	11/02/1987
525	M. GUIEU Marcel	GUIEU née PERRIER Marie	28/02/1993
559	M. LOVERA Robert	1. Mme LOVERA Virginie 2. -M. LOVERA Robert	22/12/1995

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- ✚ Les familles ou ayants droit souhaitant obtenir des informations complémentaires ou faire valoir leurs droits sont priés de se rapprocher du service cimetière de la mairie avant le **21 avril 2026**.
- ✚ Passé ce délai, la commune reprendra les emplacements. Les défunts seront transférés dans l'ossuaire communal et les monuments ainsi que les objets funéraires seront retirés par les services municipaux.